

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2009

18 septembre 2007

### SOMMAIRE

Baldor Invest S.A. ....	96388	Jattis 4 S.A. ....	96402
Baumeister-Haus Luxembourg S.A. ....	96409	Karissa S.A. ....	96401
B&B Haustechnik S.àrl. ....	96398	KR Real Estate Corporation S.à r.l. ....	96388
Bocimar Lux S.A. ....	96390	Lagfin S.A. ....	96391
BRE/Europe 2 S.à r.l. ....	96410	Leather Venture S.A. ....	96386
Brixon International S.à r.l. ....	96392	Lemon International Holdings S.A. ....	96393
Camaro S.A. ....	96431	Lux Classiques GmbH ....	96400
Cerilly Finance S.A. ....	96386	M.D.A. Consult S.A. ....	96387
CF Fukoku Luxembourg S.A. ....	96397	Mithris S.A. ....	96402
CMB Services S.A. ....	96390	Molard Properties S.A. ....	96419
Cofra Investments S.à r.l. ....	96388	Naguir des Roches S.àrl. ....	96397
Credit Suisse Fund Management S.A. ....	96432	Nervis S.A. ....	96402
CTTL Services S.A. ....	96394	"NJA S.A." ....	96399
DECOMA Financial S.àrl. ....	96393	"NJA S.A." ....	96387
Distributa S.A. ....	96395	Operinvest S.A. ....	96386
ECAS S.à r.l. ....	96389	Plastics Consulting & Innovation (PCI) S.A. ....	96401
European Fruit S.A. ....	96394	Proprim S.A. ....	96386
Fenwick Holding S.A. ....	96394	Rastrip S.A. ....	96388
Fiduciaire Bovy Luxembourg S.à.r.l. ....	96395	Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A. ....	96389
Financière Victor III S.àrl. ....	96403	Rosevalley S.A. ....	96387
Fructilux ....	96392	Ryburton Holding S.A. ....	96389
Fruitcom Holding S.A. ....	96393	Sanpaolo Real Estate S.A. ....	96432
F.T.A. Communication Technologies S.à.r.l. ....	96401	Sigmafin Holding S.A. ....	96399
Full Racing Holding ....	96391	Solcoba S.à r.l. ....	96427
General Holding S.A. ....	96396	Sonodico Participations S.A. ....	96389
General Holding S.A. ....	96396	Sonora Investment S.A. ....	96387
Handyworld S.A. ....	96398	Therabel Group S.A. ....	96390
Howald Immobilière ....	96398	Transcom Investments & Finance S.A. ....	96396
H.R.P. International S.A. ....	96418	Unalux ....	96403
Immobilier Fashion S.A. ....	96400	Vasabron International S.à r.l. ....	96393
INVESCO PIT (Luxembourg) S.à r.l. ....	96429	Vlimmo International S.A. ....	96390
Jattis 3 S.A. ....	96403	Willy S.A. ....	96391

**Proprim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5899 Syren, 7, rue de Hassel.  
R.C.S. Luxembourg B 68.942.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour la société *PROPRIMM S.A.*  
FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096234/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07662. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070107681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Cerilly Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 85.193.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour *CERILLY FINANCE S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007096183/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09195. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070107721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Leather Venture S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 61.324.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096751/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10380. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Operinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2229 Luxembourg, 2, rue du Nord / rue du Palais de Justice.  
R.C.S. Luxembourg B 98.137.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096750/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10367. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Sonora Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.  
R.C.S. Luxembourg B 108.662.

—  
Constitué par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 2005, acte  
publié au Mémorial C n ° 1096 du 26 octobre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SONORA INVESTMENTS S.A.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007096763/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02694. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**"NJA S.A.", Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 100.451.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096792/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00180. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**M.D.A. Consult S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 89.543.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096793/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00165. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Rosevalley S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 103.757.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2007.

SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2007096718/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02593. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Rastrip S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 81.156.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007096719/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02589. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**KR Real Estate Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.  
R.C.S. Luxembourg B 108.219.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007096654/242/12.

(070108076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Cofra Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.  
R.C.S. Luxembourg B 98.221.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096770/635/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH02991. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Baldor Invest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 39.361.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2007.

Pour BALDOR INVEST S.A.

G. Birchen

Administrateur B

Référence de publication: 2007096759/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02704. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**ECAS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 114.662.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007096795/1026/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01492. - Reçu 56 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Ryburton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 40.147.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007096804/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01900. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 116.941.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 24 mai 2006, acte publié au  
Mémorial C n ° 1574 du 18 août 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RIO NARCEA TASIAST LUXEMBOURG S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007096740/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02673. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Sonodico Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 83.428.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007096309/728/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02430. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Therabel Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 88.202.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

P. Van Baarle

*Director*

Référence de publication: 2007096320/805/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02942. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070107968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Vlimmo International S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 45.279.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2007.

*Pour VLIMMO INTERNATIONAL S.A.*

J. Claeys

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096192/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02251. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070107695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**CMB Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 58.737.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

*Signature.*

Référence de publication: 2007096295/1095/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03644. - Reçu 30 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Bocimar Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 51.277.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

*Signature.*

Référence de publication: 2007096296/1095/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03647. - Reçu 34 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Willy S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 37.659.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007096814/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01873. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Lagfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 51.599.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 juillet 2007, acte n° 466 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux  
Notaire

Référence de publication: 2007096660/208/13.

(070108042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Full Racing Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 97.237.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui a eu lieu le 31 juillet 2007 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs:

Monsieur Dick Weiss,

Monsieur Pierre Berthe,

SHAPBURG LIMITED,

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007;

- l'assemblée a décidé de renouveler aux fonctions de délégué à la gestion journalière et de président du Conseil d'Administration de la société, Monsieur Dick Weiss

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2007;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Pour extrait conforme  
Pour FULL RACING HOLDING S.A.  
MERCURIA SERVICES  
Mandataire  
Signature

Référence de publication: 2007096562/1005/29.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03168. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Brixon International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 126.930.

—  
EXTRAIT

Conformément à un contrat de cession de parts sociales, en date du 2 juillet 2007, les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de la Société ont été transférées par PARFISO S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 125.133, à LEAFIELD PROPERTIES LIMITED, société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois de Gibraltar, ayant son siège social au 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 98.502.

Depuis le 2 juillet 2007, les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de BRIXON INTERNATIONAL S.à r.l. représentant 100% du capital social de cette société sont détenues par LEAFIELD PROPERTIES LIMITED.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Signature / Signature  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007096554/7491/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02489. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070107951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Fructilux, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 26.728.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 27 avril 2007*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de prendre acte de la démission de NATEXIS LIFE de son poste d'administrateur,
2. de réélire:

- Monsieur Jean-Michel Laty,
- BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE-CHAMPAGNE représentée par M. Jacques Hausler,
- BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS représentée par M. Christian Leroy,
- BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE représentée par M. Jacques Lemaire,
- BRED-BANQUE POPULAIRE représentée par M. Jean-Michel Laty,
- NATIXIS (anciennement NATEXIS BANQUES POPULAIRES) représentée par M. François Ladam,
- NATIXIS INTEREPARGNE (anciennement NATEXIS INTEREPARGNE) représentée par M. Dominique Georget,
- NATIXIS PRIVATE BANKING INTERNATIONAL (anciennement NATEXIS PRIVATE BANKING LUXEMBOURG SA) représentée par M. Xavier Guyard

en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008,

3. de réélire DELOITTE SA, Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007.

Pour FRUCTILUX

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2007097398/34/31.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03781. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---



**Lemon International Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 83.302.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*LEMON INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007097348/783/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, réf. LSO-CH04010. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**DECOMA Financial S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 104.423.

Les comptes annuels au 31 octobre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007097344/267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02308. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Vasabron International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 92.729.

Le bilan et l'annexe au 30 avril 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2007097345/50/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03875. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Fruitcom Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 89.641.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2007097346/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03895. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**European Fruit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 71.645.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2007097347/50/14.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03896. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**Fenwick Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7312 Steinsel, 37, rue des Champs.  
R.C.S. Luxembourg B 110.887.

*Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juillet 2007*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 27 juillet 2007 que Mademoiselle Jill Bandulet démissionne de son poste d'Administrateur avec effet immédiat.

Le Conseil d'Administration coopte, en remplacement de Mademoiselle Jill Bandulet, Mademoiselle Sarah Uriot demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg. Elle terminera le mandat de son prédécesseur qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
FENWICK HOLDING S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2007097415/780/21.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2007, réf. LSO-CH03519. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

---

**CTTL Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2413 Luxembourg, 43, rue du Père Raphaël.  
R.C.S. Luxembourg B 64.262.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2006*

Les actionnaires de la Société sus-dénommée, réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège de la société, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le mandat du commissaire aux comptes, la société LUX AUDIT SA., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797 étant arrivé à échéance, il est décidé de le renouveler pour une période de deux années, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2008.

Le commissaire aux comptes dont le mandat est renouvelé, déclare accepter son nouveau mandat.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour extrait conforme  
Signatures

Référence de publication: 2007097087/503/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09817. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Distributa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 19.220.

*Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 27. Juni 2007*

Am Mittwoch, den 27. Juni 2007 um 10.00 Uhr, sind die Aktionäre der DISTRIBUTUTA S.A. am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

Dem Rücktritt des Herrn Dr. Janos Vaczi, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-89155 Erbach, Schlossberg 12/4, als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft wurde zugestimmt.

Herr Michael Schrewe, «Controlling International» Leiter, wohnhaft in D-89091 Ulm, Maienweg 43, wird als neuer Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft ernannt.

Sein Mandat läuft bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Desweiteren, da die Mandate der anderen Verwaltungsratsmitglieder abgelaufen sind, werden diese für ein Jahr erneuert, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht dementsprechend aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Gerd Lehmann, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-89231 Neu-Ulm, Rubihornweg 14
- Frau Natalija Vukovic, Industriekauffrau, wohnhaft in D-89079 Ulm, Im Wiblinger Hart 14
- Herr Michael Schrewe, «Controlling International» Leiter, wohnhaft in D-89091 Ulm, Maienweg 43.

Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates, Herr Gerd Lehmann, der dies akzeptiert, wird auch bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008 erneuert.

Dem Rücktritt des Aufsichtskommissars:

KPMG AUDIT S.C., mit Sitz in L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer wurde mit Rückwirkung zum 31. Dezember 2006 zugestimmt.

LUX-AUDIT S.A., mit Sitz in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie wird als neuer Aufsichtskommissar mit Rückwirkung zum 1. Januar 2007 bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2008 ernannt. LUX-AUDIT S.A. wird dementsprechend beauftragt mit dem Jahresabschluss zum 31. Dezember 2006 zu berichten.

Luxembourg, den 27. Juni 2007.

Unterschriften.

Référence de publication: 2007097088/503/32.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG08988. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Fiduciaire Bovy Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.  
R.C.S. Luxembourg B 40.327.

Il est porté à la connaissance des tiers que suite à plusieurs apports de parts sociales actés en Belgique par devant notaire en date du 29 décembre 2006, il résulte que le capital social de la société FIDUCIAIRE BOVY LUXEMBOURG S.à r.l. est désormais réparti comme suit:

SCA INVEST SIMABRES, société en commandite par actions de droit belge, Place de Saint-Symphorien, B-7030 Mons, Registre des Personnes Morales de Mons n ° 0459 653 504, quatre cent vingt cinq parts sociales . . . . . 425 parts sociales

SCA FRERINI, société en commandite par actions de droit belge, Place de Saint-Symphorien, B-7030 Mons, Registre des Personnes Morales de Mons n ° 0459 672 310, soixante quinze parts sociales . . . 75 parts sociales

Total: cinq cent parts sociales . . . . . 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007097085/503/22.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09821. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**General Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 105.483.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

Le commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie (RCS Luxembourg B 25.797)  
a démissionné avec effet au 24 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

LUX-AUDIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007097082/3083/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02530. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**General Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 105.483.

Il est porté à la connaissance des tiers que:

Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,  
a démissionné de son poste d'administrateur de la société avec effet au 24 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

M. Galowich.

Référence de publication: 2007097081/3083/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02523. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Transcom Investments & Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 73.652.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 juin 2007 a appelé aux fonctions d'administrateurs Monsieur Cornelius Bechtel, Madame Virginie Dohogne et Madame Christine Schweitzer, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur
- Madame Virginie Dohogne, Administrateur
- Madame Christine Schweitzer, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

Pour TRANSCOM INVESTMENTS & FINANCE S.A.

V. Dohogne

Administrateur

Référence de publication: 2007096994/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00747. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**CF Fukoku Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 105.464.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 18 juillet 2007*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Pierfederico Cancarini, dirigeant d'entreprises, demeurant 59, Via S. Antonio, I-25050 Passirano, Président et administrateur-délégué;
- Monsieur Alessandro Palla, administrateur délégué-CEO, demeurant professionnellement à Via S. Antonio n. 59, Passirano (BS), Italie;
- Monsieur Luca Olivetti, directeur financier-CFO, demeurant professionnellement à Via S. Antonio n. 59, Passirano (BS), Italie;
- Monsieur Fuminori Kojima, dirigeant d'entreprises, demeurant à 3-105, Sugaya, J-362 8561 Saitama, Vice-Président;
- Monsieur Shinichi Kurata, dirigeant d'entreprises, demeurant 3-105, Sugaya, J-362 8561 Saitama.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- AUDIEX SA, société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007097007/534/26.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11784. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Naguir des Roches S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, route de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 124.157.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 août 2007*

L'assemblée accepte et décide à l'unanimité:

Que Monsieur Brach Yannick cède à Monsieur Bruccheri Jérôme 50 (cinquante) parts sociales de la société NAGUIR DES ROCHES S.A.R.L., pour la somme de 1,- euro (un euro).

Ainsi que:

- la démission du poste de gérant unique de Monsieur Yannick Brach, né le 14 mars 1979, demeurant 183, route d'Esch L-4985 Sanem
- La nomination au poste de gérant administratif de Monsieur Yannick Brach, né le 14 mars 1979, demeurant 183, route d'Esch L-4985 Sanem
- La nomination au poste de gérant administratif de Monsieur Jérôme Bruccheri, né le 5 octobre 1968, demeurant 183, route d'Esch L-4985 Sanem
- Nomination du gérant technique de Monsieur Juranville Sébastien, né le 30 juin 1980, demeurant 11, place du pré Gonde F-57070 Metz
- La société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes du gérant technique avec la signature d'un des gérants administratifs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007097402/6394/28.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, réf. LSO-CH04487. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**B&B Haustechnik S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 64, rue d'Echternach.  
R.C.S. Luxembourg B 81.096.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour la société B&B HAUSTECHNIK SARL  
FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096243/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00454. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070107688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Handyworld S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 64.549.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

Pour la société HANDYWORLD S.A.  
FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096245/745/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00457. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070107690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Howald Immobilière, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2529 Howald, 35, rue des Scillas.  
R.C.S. Luxembourg B 13.942.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 29 juin 1976, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 205 du 29 septembre 1976, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 novembre 1982, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 4 du 6 janvier 1983, modifié par-devant M<sup>e</sup> Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 avril 1984, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 179 du 5 juillet 1984, modifié par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1992, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 521 du 12 novembre 1992, modifiée par acte sous seing privé en date du 16 août 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C no 185 en date du 2 février 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour HOWALD IMMOBILIERE  
INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096692/1261/22.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02619. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070108233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Sigmafin Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 93.864.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2007*

*Transfert du siège social*

- 34B, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg

*Nomination des nouveaux administrateurs*

- Monsieur Paul Agnes, Administrateur de sociétés, né le 25 août 1941 à Ettelbruck, Demeurant à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue

- CA CONSULTING INTERNATIONAL S.A., 6, rue Jean-Pierre Lanter à L-5943 Itzig, R.C. Luxembourg B 66.684

Représentant: Monsieur Dominique Delaby, administrateur-délégué

- Monsieur Pascal Robinet, Employé privé, né le 25 mai 1950 à Charleville (F) Demeurant à L-7412 Bour, 5, rue d'Arlon  
Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

*Nomination du nouveau commissaire*

- VERICOM S.A., siège social: 46A, avenue John F. Kennedy L-1955 Luxembourg, RCS Luxembourg B 51.203

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2007096665/1185/27.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10915. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

**"NJA S.A.", Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 100.451.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 15 mars 2007*

Les démissions de Pascale Loewen et Jean-Marc Faber, Administrateur ont été acceptées. Laurent Muller et Frédéric Muller ont été nommés Administrateurs en leurs remplacements et leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Le mandat de Marc Muller, Administrateur, et le mandat de KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 se compose comme suit:

- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,

- Laurent Muller, employé privé, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

- Frédéric Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012 est:

- KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social à 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

NJA S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007096425/717/27.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00177. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

**Immobilier Fashion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 64.704.

L'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le jeudi 22 décembre 2005, a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 26 mai 2005 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer la société FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 6-12, place d'Armes L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

*Le conseil d'administration*

D. Murari / J.-P. Fiorucci

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007096454/43/35.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08698. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070107824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

**Lux Classiques GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 100.312.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 avril 2004, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 626 du 17 juin 2004, modifiée par-devant le même notaire en date du 1<sup>er</sup> décembre 2004, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 233 du 15 mars 2005, modifiée par-devant le même notaire en date du 7 février 2006, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 969 du 17 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

*Pour LUX CLASSIQUES GmbH*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096711/1261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02342. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.



**F.T.A. Communication Technologies S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.

R.C.S. Luxembourg B 71.499.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 6 septembre 1999, acte publié au Mémorial C no 867 du 18 novembre 1999, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 10 janvier 2001, acte publié au Mémorial C no 788 du 20 septembre 2001, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 29 janvier 2002, acte publié au Mémorial C no 934 du 19 juin 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 mars 2004, acte publié au Mémorial C no 578 du 4 juin 2004, modifiée par-devant le même notaire en date du 30 mai 2005, acte publié au Mémorial C no 1184 du 10 novembre 2005, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 juillet 2005, acte publié au Mémorial C no 942 du 13 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

*Pour F.T.A. COMMUNICATION TECHNOLOGIES S.à r.l.*

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007096707/1261/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02607. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070108239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

**Plastics Consulting & Innovation (PCI) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 77.709.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007097936/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02870. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070109858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2007.

**Karissa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.926.

Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 9 mars 2007 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a été décidé de nommer:

GORDALE MARKETING LIMITED, 4, Andrea Zakou, Egkomi, P.C. 2404, Nicosia, Cyprus

aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de TOWERBEND LIMITED, démissionnaire, avec effet au 3 décembre 2006.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 9 mars 2007.

*Pour KARISSA S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007097474/744/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00023. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070109435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Jattis 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 65.934.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, extraordinairement le 9 juillet 2007 à 11.00 heures*

Reconduction pour des mandats suivants: Madame Petra J.S. Dunselman, AMACO (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur Sammy Haress en tant qu'Administrateurs, et GOFFIN ET ASSOCIES S.A., en tant que Commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale de l'année 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

*Pour la société*

P. J. S. Dunselman

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096931/3984/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03327. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Mithris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 62.478.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, extraordinairement le 9 juillet 2007 à 11.00 heures*

Reconduction pour des mandats suivants: Madame Petra J.S. Dunselman, AMACO (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur Sammy Haress en tant qu'Administrateurs, et GOFFIN ET ASSOCIES S.A., en tant que Commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale de l'année 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

*Pour la société*

P. J. S. Dunselman

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096932/3984/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03328. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Nervis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 62.480.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, extraordinairement le 9 juillet 2007 à 11.00 heures*

Reconduction pour des mandats suivants: Madame Petra J.S. Dunselman, AMACO (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur Sammy Haress en tant qu'Administrateurs, et GOFFIN ET ASSOCIES S.A., en tant que Commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale de l'année 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

*Pour la société*

P. J. S. Dunselman

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096933/3984/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03329. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

**Jattis 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 65.933.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, extraordinairement le 9 juillet 2007 à 11.00 heures*

Reconduction pour des mandats suivants: Madame Petra J.S. Dunselman, AMACO (LUXEMBOURG) S.A. et Monsieur Sammy Haress en tant qu'Administrateurs, et GOFFIN ET ASSOCIES S.A., en tant que Commissaire aux comptes, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale de l'année 2008.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

*Pour la société*

P. J. S. Dunselman

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096929/3984/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03326. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Unalux, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 53.048.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 18 juin 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel et Monsieur Sinan Sar, tous deux ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de Monsieur Robert Hovenier et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Lors de cette même Assemblée, le mandat de l'administrateur:

Monsieur Gérard Birchen, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur
- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur
- Monsieur Sinan Sar, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

*Pour UNALUX*

G. Birchen

*Administrateur*

Référence de publication: 2007096988/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11955. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Financière Victor III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.225,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 101.596.

In the year two thousand and seven, on the sixteenth of July,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the unitholders of FINANCIERE VICTOR III S.à r.l. a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register in Luxembourg under number B 101.596 (the «Company»).

The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 25 June 2004, amended for the last time by deed of the same notary on 6 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, number 1,477 of 30 December 2005, p.70,883.

The Meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The Chairman appoints as Secretary and the meeting elects as Scrutineer Flora Gibert, jurist, residing in Luxembourg,

The Chairman requests the notary to act that:

The unitholders present or represented and the number of units held are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here appended to be registered with the minutes.

As appears from the attendance list, the 1,289 (one thousand two hundred and eighty-nine) units representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the unitholders have been informed beforehand.

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1) Decision to change the nominal value of the existing units of the Company in order to decrease such nominal value from EUR 25 (twenty-five Euro) to EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) and subsequently to convert the 1,289 (one thousand two hundred and eighty-nine) existing units representing the Company's current share capital into 3,222,500 (three million two hundred and twenty-two thousand five hundred) units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one cent).

2) Decision to create 10 (ten) classes of units: class A units, class B units, class C units class D units, class E units, class F

3) Decision to convert the 3,222,500 (three million two hundred and twenty-two thousand five hundred) existing units with a nominal value of EUR 0,01 (zero Euro zero one Cent) each into 1,250,006 (one million two hundred and fifty thousand and six) class A units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class B units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class C units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class D units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class E units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class F units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class G units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class H units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class I units and 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class J units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) each and subsequent amendment of article 6 first paragraph of the Articles of Incorporation.

4) Decision to amend article 17 of the Articles of Incorporation.

5) Decision to delete (further to the resolution above) the first paragraph of article 7 of the Articles of Incorporation which entitled the Unitholders to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of Units that have been issued.

6) Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the unitholder took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to change the nominal value of the existing units of the Company in order to decrease such nominal value from EUR 25 (twenty-five Euro) to EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) and subsequently to convert the 1,289 (one thousand two hundred and eighty-nine) existing units representing the Company's current share capital into 3,222,500 (three million two hundred and twenty-two thousand five hundred) units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one cent) units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one cent) each.

*Second resolution*

The general meeting resolves to create 10 (ten) classes of units: class A units, class B units, Class C units, Class D units, Class E units, Class F units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units with rights as set forth in the Articles of Incorporation.

*Third resolution*

The general meeting resolves to convert the 3,222,500 (three million two hundred and twenty-two thousand five hundred) existing units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) each into 1,250,006 (one million two hundred and fifty thousand and six) class A units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class B units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class C units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class D units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class E units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class F units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class G units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one

hundred and sixty-six) class H units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class I units and 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class J units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) each and to amend the first paragraph of article 6 of the Articles of Incorporation, which shall read as follows:

« **Art. 6. Corporate Capital. First paragraph.** The unit capital is fixed at EUR 32,225 (thirty-two thousand two hundred and twenty-five Euro) represented by 1,250,006 (one million two hundred and fifty thousand and six) class A units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class B units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class C units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class D units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class E units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class F units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class G units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class H units, 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class I units and 219,166 (two hundred nineteen thousand one hundred and sixty-six) class J units with a nominal value of EUR 0.01 (zero Euro zero one Cent) each (hereafter together referred to as the «Units»). The holders of the Units are together referred to as the «Unitholders».»

Following the creation of the different classes of units, the share capital shall be allocated as follows:

	Class A	Class B	Class C	Class D	Class E	Class F	Class G	Class H	Class I	Class J	Total
KKR PART- NERS (IN- TERNA- TIONAL), LIMITED PARTNER- SHIP . . . . .	23,274	4,081	4,081	4,081	4,081	4,081	4,081	4,081	4,081	4,081	60,003
KKR MILLENNI- UM FUND (OVER- SEAS), LIMITED PARTNER- SHIP . . . . .	1,226,732	215,085	215,085	215,085	215,085	215,085	215,085	215,085	215,085	215,085	3,162,497
Units per class	1,250,006	219,166	219,166	219,166	219,166	219,166	219,166	219,166	219,166	219,166	3,222,500

#### Fourth resolution

The general meeting resolves to amend article 17 of the Articles of Incorporation which shall now read as follows:

« **Art. 17. Distribution right.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital.

At anytime, the Company may decide that a specific entire class of units starting in the reverse alphabetical order with Class J units first, shall be redeemed under the terms and conditions to be determined by the Board of Managers and subsequently to proceed with the reduction of the share capital by cancellation of the redeemed class of Units.

The holders of Class A units, Class B units, Class C units, Class D units, Class E units, Class F units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.2% of the nominal value of each unit issued by the Company (the «Preferred Dividend»). After the payment of the Preferred Dividend, all remaining income available for distribution in the Company, if any, shall be paid to the holders of Class J units.

In the case where there shall no longer be any Class J units outstanding in the Company, the holders of Class I units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H and Class I units.

In the case where there shall no longer be any Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class H units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G and Class H units.

In the case where there shall no longer be any Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class G units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any,

after the payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F and Class G units.

In the case where there shall no longer be any Class G units, Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class F units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C, Class D, Class E and Class F.

In the case where there shall no longer be any Class F units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class E units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C, Class D and Class E.

In the case where there shall no longer be any Class E, Class F units, Class G Units, Class H Units, Class I Units and Class J Units outstanding in the Company, the holders of Class D Units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B, Class C and Class D.

In the case where there shall no longer be any Class D, Class E, Class F units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class C units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of the Preferred Dividend to the holders of Class A, Class B and Class C.

In the case where there shall no longer be any Class C, Class D, Class E, Class F Units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class B units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment the Preferred Dividend to the holders of Class A and Class B.

In the case where there shall no longer be any Class B, Class C, Class D, Class E, Class F Units, Class G units, Class H units, Class I units and Class J units outstanding in the Company, the holders of Class A units shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the payment of the Preferred Dividend.».

#### *Fifth resolution*

The general meeting resolves to delete (further to the resolution above) the first paragraph of article 7 of the Articles of Incorporation which entitled the unitholders to a fraction of the Company's assets and profits in direct proportion to the number of Units that have been issued.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le seize juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de FINANCIERE VICTOR III S.à.r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B.101.596 (la «Société»).

La Société a été constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné daté du 25 juin 2004, modifié pour la dernière fois en vertu d'un acte du même notaire le 6 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, numéro 1.477 du 30 décembre 2005 p.70.883.

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, laquelle désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg,

Le Président prie le notaire d'acter que:

Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste et les procurations signées ne varient par les comparants et le notaire seront enregistrées avec cet acte.

Il ressort de la liste présence que 1.289 (mille deux cent quatre-vingt-neuf) parts sociales représentant l'entière du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur les points figurant à l'ordre du jour pour lesquels les associés ont été préalablement informés.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Décision de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société afin de diminuer cette valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) à EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent) et postérieurement de convertir les 1.289 (mille deux cent quatre-vingt-neuf) parts sociales existantes représentant le capital social actuel de la Société en 3.222.500

(trois millions deux cent vingt-deux mille cinq cents) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ).

2. Décision de créer 10 (dix) catégories de parts sociales: catégorie de parts sociales A, catégorie de parts sociales B, catégorie de parts sociales C, catégorie de parts sociales D, catégorie de parts sociales E, catégorie de parts sociales F, catégorie de parts sociales G, catégorie de parts sociales H, catégorie de parts sociales I et catégorie de parts sociales J avec les droits énoncés dans les Statuts.

3. Décision de convertir les 3.222.500 (trois millions deux cent vingt-deux mille cinq cents) parts sociales existantes avec une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune en 1.250.006 (un million deux cent cinquante mille six) parts sociales de catégorie A, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie B, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie C, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie D, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie E, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie F, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie G, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie H, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie I et 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) de catégorie J d'une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune et modification subséquente de l'article 6 premier alinéa des Statuts.

4. Décision de modifier l'article 17 des Statuts.

5. Décision de supprimer (suite à la résolution précédente) le premier alinéa de l'article 7 des Statuts qui donne droit aux Associés à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales émises.

6. Divers.

Après approbation de ce qui précède, l'assemblée a unanimement adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la valeur nominale des parts sociales existantes de la Société afin de diminuer cette valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euros) à EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) et postérieurement de convertir les 1.289 (mille deux cent quatre-vingt-neuf) parts sociales existantes représentant le capital social actuel de la Société en 3.222.500 (trois millions deux cent vingt-deux mille cinq cents) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de créer 10 (dix) catégories de parts sociales: catégorie de parts sociales A, catégorie de parts sociales B, catégorie de parts sociales C, catégorie de parts sociales D, catégorie de parts sociales E, catégorie de parts sociales F, catégorie de parts sociales G, catégorie de parts sociales H, catégorie de parts sociales I et catégorie de parts sociales J avec les droits énoncés dans les Statuts.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de convertir les 3.222.500 (trois millions deux cent vingt-deux mille cinq cents) parts sociales existantes avec une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune en 1.250.006 (un million deux cent cinquante mille six) parts sociales de catégorie A, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie B, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie C, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie D, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie E, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie F, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie G, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) de catégorie H, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie I et 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) de catégorie J d'une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune et de modifier l'article 6 alinéa premier des Statuts qui aura la teneur suivante:

« **Art. 6 Capital social. Alinéa premier.** Le capital social émis est fixé à EUR 32.225 (trente-deux mille deux cent vingt-cinq Euros) représenté par 1.250.006 (un million deux cent cinquante mille six) parts sociales de catégorie A, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie B, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie C, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie D, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie E, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie F, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) de catégorie H, 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) parts sociales de catégorie I et de 219.166 (deux cent dix-neuf mille cent soixante-six) catégorie J d'une valeur nominale de EUR 0,01 (zéro Euro zéro un Cent ) chacune (définies ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

Suivant la création des différentes catégories de parts sociales, le capital social doit être affecté comme suit:

	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Cat. D	Cat. E	Cat. F	Cat. G	Cat. H	Cat. I	Cat. J	Total
KKR PART- NERS (IN- TERNA- TIONAL), LIMITED PART- NERSHIP .....	23.274	4.081	4.081	4.081	4.081	4.081	4.081	4.081	4,081	4.081	60.003
KKR MILLEN- NIUM FUND (OVER- SEAS), LI- MITED PART- NERSHIP .....	1.226.732	215.085	215.085	215.085	215.085	215.085	215.085	215,085	215.085	215.085	3.162.497
Parts so- ciales par catégorie .....	1.250.006	219.166	219.166	219.166	219.166	219.166	219.166	219.166	219.166	219.166	3.222.500

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 17 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 17. Droit de distribution des parts.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cents (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cents (10%) du capital social.

A tout moment, la Société peut décider qu'une entière catégorie spécifique de Parts Sociales commençant dans l'ordre inverse de l'alphabet avec la Catégorie J en premier, sera rachetée selon les conditions déterminées par le Conseil de gérance et postérieurement procéder à la réduction du capital social par l'annulation de la catégorie de Parts Sociales rachetée.

Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J auront le droit de recevoir, au prorata, un dividende privilégié représentant 0,2% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société (le «Dividende Privilégié»). Après le paiement du Dividende Privilégié, tous les revenus restant disponibles pour distribution dans la Société, le cas échéant, seront payés aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H et de Catégorie I.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G et de Catégorie H.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F et de Catégorie G.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E et de Catégorie F.



Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C, Catégorie D et de Catégorie E.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B, de Catégorie C et de Catégorie D.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de Catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement au prorata du Dividende Privilégié aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et de Catégorie B.

Dans le cas où il n'y aurait plus de détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B, de Catégorie C, de Catégorie D, de Catégorie E, de Catégorie F, de Catégorie G, de Catégorie H, de Catégorie I et de catégorie J dans la Société, les détenteurs de Parts de Catégorie A se verront le droit de recevoir tous les revenus restant disponibles pour distribution, le cas échéant, après le paiement du Dividende Privilégié.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer (suite à la résolution précédente) le premier alinéa de l'article 7 des Statuts qui donne droit aux Associés à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales émises.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête du comparant, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête du même comparant, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, à la date mentionnée en tête des présentes à Luxembourg.

Le document a été lu aux comparants, connus du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lesquels comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, Relation LAC/2007/18524. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007096960/211/331.

(070109013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

---

#### **Baumeister-Haus Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.148.

#### *Auszug aus den Beschlüssen des Verwaltungsrates vom 6. Juni 2007*

Zu delegierten Verwaltungsratsmitgliedern werden gewählt, Ihre Mandate enden anlässlich der ordentlichen Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2011 zu beschließen hat:

- Herr Herbert Müller, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in Wengertswee 14, L-5485 Wormeldange-Haut, delegiertes Verwaltungsratsmitglied;

- Herr Joachim Albert Wörz, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in avenue Pasteur, 47, L-2311 Luxembourg, delegiertes Verwaltungsratsmitglied.

Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg.

Luxemburg, den 23. Juli 2007.

Unterschrift.

Référence de publication: 2007096951/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00709. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**BRE/Europe 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.100,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 94.375.

In the year two thousand and six, on the twenty-second day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

There appeared:

1) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

2) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

3) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

4) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

5) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., a limited partnership existing under the laws of the State of Delaware (U.S.A.), having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

6) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS TV.F L.P., a limited partnership existing under the laws of the England and Wales, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

7) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E L.P., a limited partnership existing under the laws of England and Wales, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

8) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., a limited partnership existing under the laws of the England and Wales, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

9) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., a limited partnership existing under the laws of the England and Wales, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

10) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., a limited partnership existing under the laws of the Province of Alberta, Canada, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

11) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., a limited partnership existing under the laws of the Province of Alberta, Canada, having its principal place of business at 345 Park Avenue, New York, NY 10154, United States of America,

all duly represented by Mr Gildas Le Pannéer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given in New York on 21st, June 2006.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the partners of BRE/EUROPE 2 S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 94.375, incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger dated 30 June 2003, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 802 of 31 July 2003. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger on 29 December 2004, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 786 of 5 August 2005.

The appearing parties representing the whole capital of the Company, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda:*

- 1) Creation of different classes of shares, namely a class of shares «A» and a class of shares «Z»;
- 2) Conversion of the existing five hundred four (504) shares of the Company into five hundred four (504) shares of class Z;
- 3) Increase of the Company's share capital from its current amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) up to an amount of fifteen thousand one hundred Euro (EUR 15,100.-) through the issuance of one hundred (100) shares of class A with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;
- 4) Except for the class of shares Z, attribution of each existing class of shares to a specific Investment.
- 5) Amendment of article 6 (share capital), article 7 and article 22 {balance sheet) of the Company's articles of incorporation.
- 6) Introduction of a new article 25 (distributions) in the Company's articles of incorporation.
- 7) Renumbering of all subsequent articles of the Company's articles of incorporation.
- 8) Miscellaneous.

Then the general meeting of partners (the «General Meeting»), after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First Resolution*

The General Meeting resolves to create distinct classes of shares, namely a class of shares «A» and a class of shares «Z».

*Second Resolution*

The General Meeting resolves to convert all of the existing five hundred and four (504) shares into five hundred and four (504) shares of class Z.

Following such conversion, the five hundred and four (504) shares of class Z are held as follows:

- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held BY BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., prequalified;
- four (4) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV F L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., prequalified;
- fifty (50) shares of class Z are held by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., prequalified.

*Third Resolution*

The General Meeting resolves to increase the Company's share capital from its current amount of twelve thousand six hundred Euro (EUR 12,600.-) up to an amount of fifteen thousand one hundred Euro (EUR 15,100.-) through the issuance of one hundred (100) shares of class A with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each;

The new shares of class A are subscribed as follows:

- seven (7) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., prequalified, for a total subscription price of one hundred seventy-five Euro (EUR 175.-);
- seven (7) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., prequalified, for a total subscription price of one hundred seventy-five Euro (EUR 175.-);
- six (6) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., prequalified, for a total subscription price of one hundred fifty Euro (EUR 150.-);
- three (3) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., prequalified, for a total subscription price of seventy-five Euro (EUR 75.-);

- one (1) share of class A is subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., prequalified, for a total subscription price of twenty-five Euro (EUR 25.-);
- one (1) share of class A is subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., prequalified, for a total subscription price of twenty-five Euro (EUR 25.-);
- thirty-three (33) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E L.P., prequalified, for a total subscription price of eight hundred twenty-five Euro (EUR 825.-);
- eighteen (18) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., prequalified, for a total subscription price of four hundred fifty Euro (EUR 450.-);
- twenty-one (21) shares of class A are subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., prequalified, for a total subscription price of five hundred twenty-five Euro (EUR 525.-);
- one (1) share of class A is subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., prequalified, for a total subscription price of twenty-five Euro (EUR 25.-);
- one (1) share of class A is subscribed by BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., prequalified, for a total subscription price of twenty-five Euro (EUR 25.-); and
- one (1) share of class A is subscribed by PROSPECT HOTEL ADVISORS LLC, a limited liability company existing under the laws of the State of Delaware, having its principal place of business at C/O JOHN V. CERIALE, 13 Prospect Road Westport, CT 06880, United States of America, for a total subscription price of twenty-five Euro (EUR 25.-).

The shares subscribed have been paid up by the above mentioned subscribers through a cash contribution of a total amount of two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-), and such cash contribution is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-) is allocated to the share capital of the Company.

The General Meeting resolves to authorise Mr Pierre Beissel, Ms. Yasmin Gabriel, or Ms. Nicole Schmidt-Troje, all lawyers and residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the partners' register of the Company in order to reflect the above mentioned conversion and capital increase.

#### *Fourth Resolution*

The General Meeting resolves to attribute each class of shares of the Company other than the class of shares Z to a specific Investment.

#### *Fifth Resolution*

The General Meeting resolves to amend article 6 (share capital) of the articles of incorporation, which shall now read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at fifteen thousand one hundred euro (EUR 15,100.-) represented by one hundred (100) shares of class A with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each and five hundred and four (504) shares of class Z with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Except for the class of shares Z, each class of shares corresponds to a specific portfolio of assets constituting an investment (each an «Investment»). The board of managers shall identify the relevant Investment to which each class of shares (other than the class of shares Z) relates.

The classes of shares corresponding to a specific Investment are hereinafter referred to as the «Classes of Preferred Shares» and each as a «Class of Preferred Shares». Each class of shares, including the class of shares Z will be hereinafter referred to as a «Class of Shares». The proceeds relating to the issuance of shares of a Class of Preferred Shares, regardless of the time of issuance of the shares, as well as any other funds allocated by the partners (such as loans granted by the partners to the Company) and any proceeds (such as income, dividend, interest) deriving from the Investment relating to a Class of Preferred Shares shall be invested pursuant to the investment policy determined by the board of managers for the Investment established in respect of the relevant Class or Classes of Preferred Shares.

As between partners, each portfolio of assets shall be invested for the exclusive benefit of the relevant class of shares. The Company shall be considered as one single legal entity; however, with regard to third parties and in particular towards the Company's creditors, the partners of a specific class shall be exclusively responsible for all liabilities attributable to the underlying Investment of such class, subject to the provisions of applicable law and contractual arrangements.»

#### *Sixth Resolution*

The General Meeting resolves to amend article 7 of the Company's articles of incorporation, so as to read as follows:

**Art. 7.** The share capital shall be amended at any time by (i) the approval of a majority of partners (ii) representing at least three quarters of the share capital. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing partners, in proportion to the share in the capital represented by their shares.

The Company shall have the power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by an unanimous resolution of a general meeting of the partners, representing the entire subscribed capital of the Company.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable sums within the meaning of article 72-1 of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, are available as regards the excess purchase price.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Upon redemption, the redemption price will be equal to the Net Asset (as defined in article 22 of the present articles of association), subject to the limitations set out under article 25 of the present articles of association.

Upon the request of at least one partner, the board of managers shall appoint a world-renowned accounting firm (with no ties to the accounting firm that is appointed to audit the accounts of the company) to review the calculation of the redemption price.

The accounting firm will review and amend as the case may be the calculation of the amounts owed for the redemption of the relevant class of shares. The cost and expenses deriving from the appointment of the accounting firm shall be set against the amounts payable to the partners benefiting from the redemption proportionately.»

#### *Seventh Resolution*

The General Meeting resolves to amend article 22 (balance sheet) of the Company's articles of incorporation, so as to read as follows:

« **Art. 22.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the manager (s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

On separate accounts (in addition to the accounts held by the Company in accordance with the law and normal accounting practice), the Company shall determine at the end of each financial year, a result for each Investment which will be determined as follows:

The net asset of each Class of Preferred Shares (the «Net Asset») will consist in the balance of (i) the value of the Investment and any other asset of every kind and nature in relation to the Investment and (ii) the liabilities which can be regularly and reasonably be attributed to the management operation of such Investment (including fees, costs, loans, administrative expenses, corporate income tax on capital gain, expenses relating to dividend distribution) such as loans, administrative expenses, tax liabilities.

Where any asset is derived from another asset as a result of an exchange of assets, merger, contribution in kind, or similar operations, such derivative asset shall be indicated in the books of the Company to the same Class of Shares as the assets from which it was derived and on each re-valuation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant Class of Shares.

In the case where any asset, income, liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Class of Shares, such asset or liability shall be allocated between the Classes of Shares according to the following formula:

$$\frac{\text{Asset/Liability or income/expense not linked to a specific investment}}{\text{Net Asset of each Class of Shares}} \times \text{aggregate of all the positive Net Assets of the Company}$$

The partners will approve such separate accounts simultaneously with the accounts held by the Company in accordance with the law and normal practice. The eventual excess of the total of the credits on the total of the debits on each of these accounts shall be the available amount, subject to as indicated, a decision of the partners, for the payment of dividends to the class of shares to which the Investment relates.»

#### *Eighth Resolution*

The General Meeting resolves to introduce a new Article 25 (distributions) in the Company's articles of incorporation which shall read as follows:

« **Art. 25.** Payments of distributions shall be made to the partners at their addresses in the register of partners. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the board of managers shall determine from time to time.

The manager (s) may decide to pay interim dividends to a specific Class of Shares on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution in this specific class of shares, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits deriving from the corresponding Investment since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of association.

The holders of one Class of Shares will have an exclusive right to the Net Asset attributed to such Class of Shares subject to the following:

1. to the extent permissible by applicable law (in particular, article 72-1 of the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, any distributions (the «Distributions»), by way of (i) dividend, (ii) redemption of

shares, (iii) reduction of capital and (iv) liquidation made by the Company to the holders of a Class of Shares shall be made out of part or whole (as determined by the holders of the Class of Shares concerned) of the Net Asset;

2. notwithstanding the principle stated in paragraph (1), to the extent that the Net Asset for any Class of Shares shall be negative, the holders of such Class of Shares shall not be entitled to any Distributions in this respect;

3. notwithstanding the principle stated in paragraph (1), the holders of a Class of Shares which has a positive Net Asset shall be entitled, in the event of negative Net Asset in other Class(es) of Shares, to:

Net asset to be distributed pursuant to item 1 above	X	aggregate of the negative and positive Net Assets of the Company aggregate of all the positive Net Assets of the Company
---	---	---

4. the amount to be distributed (pursuant to the principles stated in paragraphs (1) and (3)) per share will be equal to the total amount distributed divided by the total number of shares issued within the relevant Class of Shares.

The general meeting of partners may decide to distribute stock dividends in lieu of cash dividends upon such terms and conditions as prescribed by the general meeting.»

The subsequent articles of the Company's articles of association shall be renumbered accordingly.

#### *Estimation of Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about two thousand Euro (EUR 2,000.-).

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., un limited partnership régi par les lois de Delaware (U.S.A.), ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

2) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P un limited partnership régi par les lois de Delaware (U.S.A.), ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

3) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., un limited partnership régi par les lois de Delaware (U.S.A.), ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

4) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., un limited partnership régi par les lois de Delaware (U.S.A.), ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

5) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P un limited partnership régi par les lois de Delaware (U.S.A.), ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

6) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

7) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

8) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège de direction principal au 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

9) BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., un limited partnership régi par les lois de l'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège de direction principal au 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

10) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., un limited partnership régi par les lois de l'état de l'Alberta, Canada, ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

11) BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., un limited partnership régi par les lois de l'état de l'Alberta, Canada, ayant son siège de direction principal à 345 Park Avenue, New York, NY 10154, Etats-Unis,

tous dûment représentés par M. Gildas Le Pannéer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé données à New York, le 21 juin 2006.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les comparants sont tous les associés de BRE/EUROPE 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège à L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.375, constituée par acte reçu

du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés, numéro 802 du 31 juillet 2003. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 29 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 786 du 5 août 2005.

Les comparants ont demandé le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la présente assemblée a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Création d'une nouvelle classe de parts sociales «A» et d'une nouvelle classe de parts sociales «Z».
- 2) Conversion de cinq cent quatre (504) parts sociales de la Société en cinq cent quatre (504) parts sociales de classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- 3) Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) à un montant de quinze mille cent euros (EUR 15.100,-) par émission de cent (100) parts sociales nouvelles de classe A ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.
- 4) A l'exception de la classe de parts sociales Z, attribution de chaque classe de parts sociales existante à un Investissement déterminé.
- 5) Modification de l'article 6 (capital social), de l'article 7 et de l'article 22 (bilan) des statuts de la Société.
- 6) Insertion d'un nouvel article 25 (distributions) dans les statuts de la Société.
- 7) Renumérotation subséquente des articles suivants dans les statuts de la Société.
- 8) Divers.

II. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

L'assemblée générale (l'«Assemblée Générale») prend alors les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de créer une nouvelle classe de parts sociales «A» et une nouvelle classe de parts sociales «Z».

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de convertir cinq cent quatre (504) parts sociales de la Société en cinq cent quatre (504) parts sociales de classe Z d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Suite à une telle conversion, les cinq cent quatre (504) parts sociales de classe Z sont détenues comme suit:

- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.1 L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.2 L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE.3-A L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., préqualifié;
- quatre (4) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E. L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., préqualifié;
- cinquante (50) parts sociales de classe Z sont détenues par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., préqualifié.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) à un montant de quinze mille cent euros (EUR 15.100,-) par l'émission de cent (100) parts sociales nouvelles de classe A ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune

Les parts sociales nouvelles de classe A ont été souscrites comme suit:

- sept (7) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de cent soixante-quinze euros (EUR 175,-);
- sept (7) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE. 1 L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de cent soixante-quinze euros (EUR 175,-);
- six (6) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE. 2 L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de cent cinquante euros (EUR 150,-);
- trois (3) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS (EUROPE) IV.TE. 3-A L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de soixante-quinze euros (EUR 75,-);
- une (1) part sociales de classe A a été souscrite par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS IV L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de vingt-cinq euros (EUR 25,-);
- une (1) part sociale de classe A a été souscrite par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS IV.F L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de vingt-cinq euros (EUR 25,-);
- trente-trois (33) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.E. L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de huit vingt-cinq euros (EUR 825,-);
- dix-huit (18) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de quatre cent cinquante euros (EUR 450,-);
- vingt et une (21) parts sociales de classe A ont été souscrites par BLACKSTONE REAL ESTATE PARTNERS INTERNATIONAL I.D. 2 L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de cinq cent vingt-cinq euros (EUR 525,-);
- une (1) part sociale de classe A a été souscrite par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-A L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de vingt-cinq euros (EUR 25,-);
- une (1) part sociale de classe A a été souscrite par BLACKSTONE REAL ESTATE HOLDINGS INTERNATIONAL-B L.P., préqualifié, pour un prix de souscription de vingt-cinq euros (EUR 25,-); et
- une (1) part sociale de classe A a été souscrite par PROSPECT HOTEL ADVISORS LLC, une limited liability company régi par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège de direction principal à C/O JOHN V. CERIALE, 13 Prospect Road Westport, CT 06880, Etats-Unis, pour un prix de souscription de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Les parts sociales ont été libérées par les souscripteurs ci-dessus par un apport en espèces d'un montant total de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) et cet apport en espèces est dès maintenant à la disposition de la Société, ce qui a été justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-) est attribué au capital social de la Société.

L'Assemblée Générale décide d'autoriser M. Pierre Beissel, Mlle Yasmin Gabriel ou Mlle Nicole Schmidt-Troje, tous avocats et demeurant au Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications appropriées dans le registre des associés de la Société afin de refléter la conversion et l'augmentation de capital mentionnés ci-dessus.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'attribuer chaque classe de parts sociales, à l'exception de la classe Z, a un Investissement déterminé.

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 6 (capital social) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de quinze mille cent euros (EUR 15.100,-) représentées par cent (100) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et cinq cent quatre (504) parts sociales de classe Z d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

A l'exception des parts sociales de classe Z, chaque part sociale correspond à un portefeuille déterminé d'actifs constituant un investissement (chacun un «Investissement»). Le conseil de gérance identifiera l'Investissement respectif auquel chaque classe de parts sociales (autre que la classe Z des parts sociales) se rapporte.

Les classes de parts sociales correspondant à un Investissement déterminé sont définies comme les «Classes de Parts Sociales Privilégiées» et chacune comme une «Classe de Parts Sociales Privilégiées». Chaque classe de parts sociales, y compris la classe de parts sociales Z, est définie comme une «Classe de Parts Sociales».

Le produit de l'émission de parts sociales d'une Classe de Parts Sociales Privilégiées, attribués par tout associé (comme des crédits accordés par les associés à la Société) et tous produits (comme revenus, dividendes, intérêts) résultant de l'Investissement relatif à une Classe de Parts Sociales Privilégiées seront investis conformément à la politique d'investissement déterminée par le conseil de gérance pour l'Investissement établi en fonction de la Classe ou des Classes de Parts Sociales Privilégiées respective(s).

Comme entre associés, chaque portefeuille d'actifs sera investi au profit exclusif de la classe de parts sociales concernée. La Société sera considérée comme une entité juridique unique, mais à l'égard de tiers et en particulier à l'égard des



créanciers de la Société, les associés d'une classe de parts sociales déterminée répondront de ses dettes relatives à l'Investissement de cette classe, en accord avec les dispositions légales applicables et les conventions contractuelles.»

#### *Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant (i) accord de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs parts sociales.

La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera réalisé par une résolution unanime d'une assemblée générale des associés représentant l'intégralité du capital souscrit de la Société.

Toutefois, si le prix de rachat excède la valeur nominale de parts sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que si, au sens de l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés, telle que modifiée, les sommes distribuables sont suffisantes par rapport au surplus du prix de rachat.

De telles parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

Lors d'un rachat, le prix de rachat sera égal à l'Actif Net (tel que défini dans l'article 22 des présents statuts), dans les limites précisées par l'article 25 des présents statuts.

A la requête d'au moins un associé, le conseil de gérance devra nommer une entreprise comptable de réputation mondiale (qui n'est pas liée à l'entreprise comptable nommée pour faire l'audit des comptes de la Société) afin de revoir le calcul du prix de rachat.

L'entreprise comptable reverra et modifiera le cas échéant le calcul des montants dus pour le rachat de la classe de parts sociales en question. Les coûts et frais résultant de la nomination de l'entreprise comptable seront compensés en proportion des montants payables aux associés bénéficiant du rachat.»

#### *Septième résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 22 (bilan) des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante.

« **Art. 22.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant (s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Sur des comptes séparés (en plus des comptes tenus par la Société conformément à la loi et la pratique comptable courante), la Société déterminera à la fin de chaque année sociale un résultat pour chaque Investissement comme suit:

L'actif net résultat de chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées (l'«Actif Net») consistera dans la balance entre (i) la valeur de l'Investissement et tout autre actif de toute sorte relatif à l'Investissement et (ii) les dettes qui peuvent être régulièrement et raisonnablement attribuées à la gestion de cet Investissement (y compris honoraires, coûts, prêts, frais administratifs, impôts sur plus-values, dépenses relatives à la distribution de dividendes) comme les prêts, frais administratifs, dettes fiscales.

Lorsqu'un actif découle d'un autre actif suite à un échange d'actifs, une fusion, un apport en nature ou une opération similaire, un tel actif dérivé sera attribué dans les livres de la Société à la même Classe de Parts Sociales que les actifs dont il découle et à chaque nouvelle évaluation d'un actif, l'augmentation ou la réduction de valeur sera attribuée à la Classe de Parts Sociales correspondante.

Au cas où un actif, revenu, une dette ou des coûts de la Société ne pourront pas être attribués à une Classe particulière de Parts Sociales, un tel actif ou une telle dette sera imputé(e) entre les Classes de Parts Sociales conformément à la formule suivante:

Actif/dette ou revenu/coût ne pas lié à un investissement déterminé	X	Actif Net de chaque Classe de Parts Sociales Actif Net de toutes les Classes de Parts Sociales
--	---	---

Les associés approuveront ces comptes séparés simultanément avec les comptes tenus par la Société conformément à la loi et la pratique comptable courante. L'excès éventuel du total du solde créditeur sur le total du solde débiteur sur chacun de ces comptes constituera le montant disponible qui, comme indiqué, sur décision des associés, sera utilisé pour la distribution de dividendes à la classe de parts à laquelle l'Investissement se rapporte.»

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'insérer un nouvel article 25 (distributions) dans les statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **Art. 25.** Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant sur le registre des associés. Les distributions pourront être payées en la monnaie et au moment et lieu que le conseil de gérance déterminera de temps en temps.

Le(s) gérant(s) décider (a) (ont) de la distribution de dividendes intérimaires à une classe spécifique de parts sociales sur base d'un bilan préparé par le(s) gérant(s) et faisant ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distri-

bution dans cette classe spécifique de parts, il étant entendu que le montant à distribuer ne pourra pas excéder les profits réalisés dérivant de l'investissement depuis la fin de la dernière année fiscale, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des montants à attribuer à une réserve qui sera constituée par les présents statuts ou par la loi.

Les associés d'une Classe de Parts Sociales auront un droit exclusif sur l'Actif Net attribué à telle Classe de Parts Sociales sous les conditions suivantes:

1. dans les limites permises par la loi applicable (en particulier article 72-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, (la «Loi des Sociétés»)), toutes distributions (les «Distributions») par voie de (i) dividendes, (ii) rachat de parts sociales, (iii) réduction de capital et (iv) liquidation faites par la Société aux associés d'une Classe de Parts Sociales seront faites hors de tout ou d'une partie (tel que déterminé par les associés de la Classe de Parts Sociales) de l'Actif Net;

2. nonobstant le principe indiqué au paragraphe (1), les associés d'une Classe de Parts Sociales n'auront pas droit à des Distributions si l'Actif Net de cette Classe de Parts Sociales est négatif;

3. nonobstant le principe indiqué au paragraphe (1), les associés d'une Classe de Parts Sociales ayant un Actif Net positif auront droit, en cas d'Actif Net négatif de n'importe quelle (s) autre (s) Classe (s) de Parts Sociales, à:

Actif Net à distribuer	X	Somme de tous les Actifs Nets négatifs et positifs de la Société	
conformément à point 1 <sup>er</sup> ci-dessus		Somme de tous les Actifs Nets positifs de la Société	

4. le montant à distribuer (conformément aux principes indiqués aux paragraphes (1) et (3) par part sociale sera égal au montant total distribué divisé par le nombre total de parts sociales émises dans la Classe de Parts Sociales en question.

L'assemblée générale des associés pourra décider de distribuer des dividendes en parts sociales au lieu de dividendes en espèces selon les conditions requises par l'assemblée générale.»

Les articles suivants des statuts de la Société seront renumérotés par la suite.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Le Panterer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, vol. 154S, fol. 14, case 7. — Reçu 25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007096958/211/484.

(070109004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

#### **H.R.P. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.658.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2007.

*Pour H.R.P. INTERNATIONAL S.A.*

Signature

Référence de publication: 2007097374/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00001. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070109141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Molard Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 130.538.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and seven, on the eighth of August.

Before the undersigned Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) ROSEVARA LIMITED, R.C. Dublin N ° 196 711, a company established and having its registered office at 4, Custume Place, Athlone, Republic of Ireland,

here represented by Mrs Séverine Lambert, corporate executive, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

by virtue of a proxy given under private seal;

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R.C. Dublin N ° 196 706. a company established and having its registered office at 4, Custume Place, Athlone, Republic of Ireland,

here represented by Ms Anaïs Noerdinger, secretary, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

by virtue of a proxy given under private seal;

The proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed and shall be registered therewith.

Such appearing parties have requested the notary to draw up the following articles of association of a société anonyme, which they declare organised among themselves:

**A. Name - Registered office - Duration - Purpose**

**Art. 1.** There is hereby formed a limited company (société anonyme) under the name of MOLARD PROPERTIES S.A.

The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The company is set up for an unlimited period of time.

The company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The company has as object all activities relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a company limited by shares or of a private company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

In particular the company may use its funds for the creation, management, development and the realization of a portfolio comprising all types of transferable securities, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities, either by way of contribution, subscription, purchase option or otherwise, as well as realize them by sale, exchange. The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to any company in which it has a direct or indirect substantial interest.

The company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate.

In general, the company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and operations which it may deem useful to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 3.** The subscribed share capital is fixed at seven million five hundred forty thousand Swiss Francs (CHF 7,540,000.-), represented by fifteen thousand eighty (15,080) shares, with a par value of five hundred Swiss Francs (CHF 500.-) per share.

**Art. 4.** The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the law prescribes registered form.

The company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may have one or several shareholders.

The death or the dissolution of the sole shareholder (or any other shareholder) shall not lead to the dissolution of the Company.

The company may repurchase its own shares with its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law on commercial companies.

The capital of the company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

The general meeting may entrust the Board of Directors with the realisation of such increase or decrease in the capital.

The general meeting of the shareholders called to decide upon the increase in capital may limit or waive the preferential subscription right of the existing shareholders.

### **C. Board of Directors**

**Art. 5.** The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company.

However, if the Company is incorporated by one single shareholder or if it is noted at a shareholders' meeting that all the shares issued by the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director until the first annual shareholders' meeting following the moment where the Company has noted that its shares are held by more than one shareholder.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. Directors may be re-elected for successive terms.

The directors are elected by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders at a simple majority of the votes validly cast.

If a legal entity is appointed as director of the Company, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints his successor at the same time.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

**Art. 6.** The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the company's object; all matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

In case of one single director, the latter is vested with all the powers of the Board of Directors.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever, being understood that any issue of convertible bonds may only be effected within the limits of the authorized capital.

The Board of Directors will determine the nature, price, rate of interest, issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

The board of directors shall choose from among its members a chairman.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, by facsimile or by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by facsimile, by electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication, a copy being sufficient proof thereof. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing another director as his proxy in writing, by facsimile, by electronic mail (without electronic signature) or by any means of communication, a copy being sufficient proof thereof. A director may represent one or more of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent

to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken only with the approval of a majority of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie the Chairman has the casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, by electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication, a copy being sufficient proof thereof. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the company in connection therewith to one or more Directors, Manager or other Officers; they need not be shareholders of the company.

**Art. 7.** Towards third parties the company is validly bound in any circumstances by the joint signatures of two Directors or by the individual signature of a delegate of the Board within the limits of its powers. The signature of one Director will be sufficient to represent the company validly with the public administrations.

**Art. 8.** The company undertakes to indemnify any Director against loss, damages, or expenses incurred by him in connection with any action or suit to which he may be made a party in his present or past capacity as Director of the company, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action to be liable for gross negligence or wilful misconduct.

#### **D. Supervision of the Company**

**Art. 9.** The company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

#### **E. General Meetings of Shareholders**

**Art. 10.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. The Company may have one or several shareholders. The death or the dissolution of the sole shareholder (or any other shareholder) shall not lead to the dissolution of the Company.

The general meeting is convened by the board of directors. It shall also be convened upon request in writing of shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. Shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The quorum and time-limits required by law shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Shareholders taking part in a meeting through video-conference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by electronic mail (without electronic signature), by facsimile or by any other means of communication, a copy being sufficient proof thereof.

Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the proposed resolution, nor an abstention, are void. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed with a simple majority of the votes validly cast, unless the item to be resolved upon relates to an amendment of the articles of association, in which case the resolution will be passed with a majority of the two thirds of the vote validly cast.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

**Art. 11.** The Annual General Meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the 29th of June at 11.00 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

#### F. Financial Year - Profits

**Art. 12.** The accounting year of the Company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first of the same year.

**Art. 13.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company, as stated in article 3 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 3 hereof.

The general meeting of shareholders will determine, on the proposal of the Board of Directors, how the balance of the yearly net profit will be allocated. Interim dividends may be distributed by the board of directors in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### G. Applicable law

**Art. 14.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

##### *Transitional provisions*

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2007.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2008.

##### *Subscription and payment*

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

1) ROSEVARA LIMITED, prenamed, nine thousand three hundred sixty shares . . . . .	9,360
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, prenamed, five thousand seven hundred twenty shares . . . . .	5,720
Total: fifteen thousand eighty shares . . . . .	15,080

The party sub 1) is designated founder.

The party sub 2) only intervenes as common subscriber.

All these shares have been fully paid up in cash, so that the sum of seven million five hundred forty thousand Swiss Francs is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

##### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

##### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately fifty thousand euro.

For the purposes of the registration the amount of the capital is evaluated at 4,584,422.69 EUR.

##### *General Meeting of Shareholders*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three (3) and the number of statutory auditors at one (1).

2. The following persons are appointed as directors of the Company:

a) Mr Fernand Heim, finance director, born on 3rd October 1952 in Luxembourg, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

b) Mr Marc Schmit, chief-accountant, born on 13th May 1959 in Luxembourg, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

c) Mrs Geneviève Blauen-Arendt, company director, born on 28th September 1962 in Arlon, Belgium, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Chairman.

3. The following is appointed as statutory auditor of the Company:

- Mr Marco Ries, «réviseur d'entreprises», born on 6th January 1959 at Esch-sur-Alzette, with professional address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

4. The mandates of the Directors and the Auditor shall expire immediately after the Annual General Meeting of 2013.

5. The registered address of the Company is set at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the mandatories of the appearing persons, said mandatories signed together with the notary, this original deed.

### **Version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le huit août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, R.C. Dublin N ° 196 711, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone (République d'Irlande),

ici représentée par Madame Séverine Lambert, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R.C. Dublin N ° 196 706, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

ici représentée par Mademoiselle Anaïs Noerding, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

### **A. Nom - Siège - Durée - Objet**

**Art 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MOLARD PROPERTIES S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous la forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

En particulier, la société pourra employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous types de titres cessibles, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir tous titres, par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat ou de toute autre manière, ainsi que les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange. La société pourra emprunter et accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt substantiel direct ou indirect.

La société pourra aussi procéder à l'acquisition, à la gestion, au développement, à la vente et à la location de tout bien immobilier, meublé ou non, et en général, effectuer toutes opérations immobilières à l'exception de celles réservées aux agents immobiliers.

En général, la société pourra effectuer toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation et le développement de son objet.

### **B. Capital social - Actions**

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à sept million cinq cent quarante mille francs suisses (CHF 7.540.000,-), représenté par quinze mille quatre-vingt (15.080) actions d'une valeur nominale de cinq cent francs suisses (500,-) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la société.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale prise en accord avec les dispositions applicables au changement de statuts.

La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

### C. Conseil d'Administration

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs peuvent être réélus pour des termes successifs.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner un représentant qui agira au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale ne pourra révoquer son représentant permanent que si son successeur est désigné au même moment.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du Conseil d'Administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le Conseil d'Administration élira en son sein un président.

Il se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télécopie, courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, une copie en étant une preuve suffisante. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre, télécopie, par courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur



comme son mandataire, une copie étant une preuve suffisante. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres de façon continue et qui permet une participation efficace de toutes ces personnes. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est présumée se tenir au siège social de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions ne sont prises qu'avec l'approbation de la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

**Art. 7.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 8.** La société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

#### D. Surveillance

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### E. Assemblée Générale des Actionnaires

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. La mort ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) ne mènera pas à la dissolution de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société. Les actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par le moyen d'une visioconférence, ou par le biais d'autres moyens de communication permettant leur identification, sont considérés être présents pour le calcul des quorums et votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre les unes les autres en continu et également permettre une participation efficace de ces personnes à l'assemblée.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, courrier électronique (sans signature électronique), par télécopie ou tout autre moyen de communication, une copie en étant une preuve suffisante, une autre personne comme son mandataire.

Chaque actionnaire peut voter par des formes de votes envoyées par courrier ou télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse précisée dans l'avis de convocation. Les actionnaires peuvent uniquement utiliser les formes de vote fournies par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, ainsi que le sens du vote ou de son abstention.

Les formes de vote n'indiquant pas un vote, que ce soit pour ou contre la résolution proposée, ou une abstention, sont nulles. La Société prendra uniquement en compte les formes de vote reçues avant l'assemblée générale à laquelle elles se rapportent.

Les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimés, sauf si l'objet pour lequel une décision devait être prise se rapporte à une modification des statuts. Dans ce cas, la décision sera prise à la majorité des deux-tiers des votes valablement exprimés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

**Art. 11.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 29 juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

#### F. Exercice social - Bilan

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé 5% (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue au même article 3.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net. Des acomptes sur dividendes pourront être versés, par le conseil d'administration, en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### G. Application de la loi

**Art. 14.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2007.
2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2008.

##### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, neuf mille trois cent soixante actions . . . . .	9.360
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, cinq mille sept cent vingt actions . . . . .	5.720
Total: quinze mille quatre-vingts actions . . . . .	15.080

La partie sub 1) est désignée fondateur.

La partie sub 2) est désignée comme simple souscripteur.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de sept million cinq cent quarante mille francs suisses est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de cinquante mille euros.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 4.584.422,69 EUR.

##### *Assemblée Constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, né le 3 octobre 1952 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
  - b) Monsieur Marc Schmit, chef-comptable, né le 13 mai 1959 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
  - c) Madame Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de société, née le 28 septembre 1962 à Arlon, Belgique, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Présidente.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

- Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises, né le 6 janvier 1959 à Esch-sur-Alzette, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'an 2013.

5) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Lambert, A. Noerdinger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 août 2007, Relation GRE/2007/3546. — Reçu 45.844,23 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 août 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007097457/231/456.

(070109551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Solcoba S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 344.825,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.773.

In the year two thousand seven, on the thirtieth day of July,

Before us, Maître Lecuit, notary, residing in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared as the sole shareholder:

T 3 FREIDA LLC a company incorporated as a limited liability company, having its registered office at 1209, Orange Street, 19 801 Wilmington, New Castle, Delaware, USA, holder of 10610 shares of the Company,

here represented by Mrs Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appeared party is the sole shareholder of SOLCOBA S.à r.l., a company incorporated as société à responsabilité limitée under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under section B number 105 773, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary public, residing in Luxembourg, on the 23 December 2004, published in the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C of the 1 June 2005, number 518. The articles of incorporation have been modified on the 19 May 2005, pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 1072 of the 21 October 2005, on the 27 May 2005 pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 1102 of the 26 October 2005 and on the 13 July 2005 pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 1338 of the 7 December 2005.

The appearing party representing the entire share capital has resolved upon the following agenda;

*Agenda:*

1. Decision to be taken about the dissolution of the company;
2. Appointment of a liquidator and determination of its powers;
3. Miscellaneous.

and has taken the following resolutions:

*First resolution*

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies as amended, the meeting decides to dissolve the Company.

*Second resolution*

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides 1 appoint as liquidator AIM SERVICES S.à r.l., B 74676, with registered office at rue Mathias Hardt, Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended

It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorisation of the general meeting in the cases in which it requested.

It may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente juillet,

Par devant Maître Lecuit, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

Est apparue comme étant l'associé unique:

T 3 FREIDA LLC, une société constituée sous la forme de limited liability company et ayant pour siège social, 1209, Orange Street, 19 801 Wilmington, New Castle, Delaware, USA, détentrice de 10610 parts sociales de la société,

Ici représentée par Mme Ute Bräuer, Maître en Droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par l'associée unique et le soussigné notaire, restera attachée au présent document afin d'être enregistré en même temps.

Laquelle partie est l'associée unique de SOLCOBA S.à r.l., une société ayant pour forme juridique la société à responsabilité limitée constituée sous la Loi du Grand Duché de Luxembourg et ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée et immatriculée par le Registre des Sociétés Luxembourgeois, sous la section B, numéro 105 773 et constituée suivant un acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 décembre 2004 et publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C le 1<sup>er</sup> juin 2005, numéro 518. Les statuts ont été modifié le 19 mai 2005, suivant un acte notarié de Maître Paul Bettingen, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1072 du 21 octobre 2005, et le 27 mai 2005 suivant un acte notarié de Maître Paul Bettingen, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1102 du 26 Octobre 2005 et le 13 juillet 2005 suivant un acte notarié de Maître Paul Bettingen publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1338 du décembre 2005.

La présente partie représentant la totalité du capital a décidé l'Ordre de Jour suivant:

#### *Ordre du Jour:*

1. Décision à prendre quant à la dissolution de la société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Divers.

Et a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer liquidateur la société AIM SERVICES S.à r.l., B 74676, avec siège social à 8, rue Mathias Hardt, Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le présent document a été rédigé à Luxembourg au jour indiqué au début de ce dernier.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 1<sup>er</sup> août 2007, MER/2007/1039. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Mersch, le 8 août 2007.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2007097558/243/108.

(070109511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**INVESCO PIT (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 520.200,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.720.

In the year two thousand seven, on the eleventh day of June,

Before us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg)

There appeared:

INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd, an investment company incorporated in Jersey with registered number 88509 and having its registered office at PO Box 381, Church Street, St Helier, Jersey, JE4 9ZF (the «Sole Member»),

hereby represented by Mr Marc Loesch, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Jersey, on 8 June 2007.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Member requested the undersigned notary to document that it is the sole member of INVESCO PIT (LUX-EMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a notarial deed on 23 November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2401 of December 23, 2006, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B-121.720. The Company's articles of incorporation having been last amended by a notarial deed on February 6, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 742 of April 28, 2007 (the «Company»).

The Sole Member, represented as above mentioned, recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To increase the corporate capital by an amount of two hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 220,200.-) so as to raise it from its present amount of three hundred thousand euro (EUR 300,000.-) to five hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 520,200.-) and to issue eight thousand eight hundred and eight (8,808) new shares, each with a nominal value of twenty five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Member resolving on the proposed capital increase.

2 To accept the subscription of the eight thousand eight hundred and eight (8,808) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), by the existing shareholder of the Company, INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd., and to accept payment in full of the nominal value of each of such new shares by a contribution in cash and to allocate these newly issued shares to INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd. in consideration for its contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

3 To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation, in order to reflect the above resolutions.

4 Miscellaneous.

The Sole Member requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member resolved to increase the corporate capital by an amount of two hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 220,200.-) so as to raise it from its present amount of three hundred thousand euro (EUR 300,000.-) to five hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 520,200.-) and to issue eight thousand eight hundred and eight (8,808) new shares, each with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Member resolving on the proposed capital increase.

*Second resolution**Subscription - Payment*

Thereupon, the Sole Member, above mentioned, represented by Mr Marc Loesch, above mentioned, by virtue of a proxy given under private seal at Jersey, on June 8, 2007,

declares to subscribe to eight thousand eight hundred and eight (8,808) new shares at the par value of twenty-five euro (EUR 25.-) per share and to entirely pay up in cash each share.

The above mentioned subscriber declares that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of two hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 220,200.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

*Third resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Member resolved to amend the first paragraph article 6 of the articles of incorporation, which will from now on read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at five hundred twenty thousand two hundred euro (EUR 520,200.-) divided into twenty thousand eight hundred eight (20,808) shares. Each issued share has a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at three thousand seven hundred euros (EUR 3,700.-).

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le onze juin,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd, une société d'investissement constituée selon les lois de Jersey, enregistrée sous le numéro 88509 et dont le siège social se situe à PO Box 381, Church Street, St Helier, Jersey, JE4 9ZF («l'Associé Unique»),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Marc Loesch, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Jersey le 8 juin 2007.

La dite procuration restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul et unique associé de INVESCO PIT (LUXEMBOURG) S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée par acte notarié le 23 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2401 du 23 décembre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-120.720. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié le 6 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 742 du 28 avril 2007 (la «Société»).

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de deux cent vingt mille deux cents euros (EUR 220.200.-) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (EUR 300.000.-) à cinq cent vingt mille deux cents euros (EUR 520.200.-) et émission de huit mille huit cent huit (8.808) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-

cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

2 Acceptation de la souscription de ces huit mille huit cent huit (8.808) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, par l'Associé Unique de la Société, INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd, et acceptation du paiement intégral de la valeur nominale de chacune de ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces et attribution des ces nouvelles parts sociales à INVESCO PROPERTY INCOME TRUST Ltd en considération de son apport en espèces et reconnaître l'efficacité de l'augmentation capitale.

3 Modification du premier paragraphe de l'article 6 des Statuts, afin de refléter les résolutions ci-dessus.

4 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux cent vingt mille deux cents euros (EUR 220.200,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (EUR 300.000,-) à cinq cent vingt mille deux cents euros (EUR 520.200,-) et émission de huit mille huit cent huit (8.808) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de la décision de l'Associé Unique décidant de l'augmentation de capital proposée.

*Deuxième résolution*

*Souscription - Paiement*

Ensuite, l'Associé Unique, prénommé, représenté par Monsieur Marc Loesch, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Jersey, le 8 juin 2007,

déclare souscrire huit mille huit cent huit (8.808) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par action et déclare libérer entièrement en espèces chaque action.

Le souscripteur prénommé déclare que chaque action nouvelle a été libérée entièrement en espèces et que la somme de deux cent vingt mille deux cents euros (EUR 220.200,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'Associé Unique a décidé de modifier le paragraphe premier de l'article 6 des Statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent vingt mille deux cents euros (EUR 520.200,-) représenté par vingt mille huit cent huit (20.808) parts sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à trois mille sept cents euros (EUR 3.700,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Loesch, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2007, LAC/2007/12759. — Reçu 2.202 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007097493/220/139.

(070109658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2007.

**Camaro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 22, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 58.736.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roeser, le 13 août 2007.

ÄERT SEKRETARIAT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007096873/1972/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08326. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Sanpaolo Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 62.762.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 23 juillet 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Première résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Stéphane Bosi de sa fonction d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Giuseppe La Sorda, employé privé, demeurant à 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Stéphane Bosi, démissionnaire.

L'administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Giuseppe La Sorda en qualité de Président du Conseil d'Administration.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / G. D'Urzo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007096911/43/27.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2007, réf. LSO-CH02650. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070108818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2007.

**Credit Suisse Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 72.925.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2007 et ce jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2008, le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

Lawrence Haber, Zurich, Président, Paradeplatz 8, CH-8070 Zurich

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président

Luca Diener, Zurich, Membre.

*Réviseur d'entreprises:*

KPMG AUDIT, Luxembourg a été réélu comme réviseur d'entreprises jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Référence de publication: 2007096457/736/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01776. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070107837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.